

N° de dossier 500-06-000302-055		Cour <input type="checkbox"/> du Québec <input checked="" type="checkbox"/> supérieure	
Nom du juge L'HONORABLE ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S. (JJ0270)		Inscription <input type="checkbox"/> par défaut <input type="checkbox"/> ex parte <input checked="" type="checkbox"/> contestée	
Chambre <input checked="" type="checkbox"/> CIVILE <input type="checkbox"/> FAMILIALE	Salle n° 12.23 Conférence téléphonique	Référée de la salle n°	Date Le 21 mars 2007

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DEMANDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
WILHELM B. PELLEMANS		Me Serge Létourneau	
		LÉTOURNEAU GAGNÉ	

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
VINCENT LACROIX		Se représente seul	
PLACEMENTS NORBOURG INC			

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS		Me Gary D.D. Morrison	
		Me Bernard Jolin	
		HEENAN BLAIKIE S.E.N.C.R.L., srl	

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
NORTHERN TRUST COMPANY		Me Silvana Conte	
		HOSLER HOSKIN & HARTCOURT S.E.N.C.R.L., srl	

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
BEAULIEU DESCHAMBAULT		Me Jo-Anne Demers	
RÉMI DESCHAMBAULT		NICHOLL PASKELL-MEDE	

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
FÉLICIEN SOUKA		Me Louise Desautels	

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input type="checkbox"/> ABSENTE
DAVID SIMONEAU		Me Sarto Brisebois	
		PROCUREUR DU SYNDIC À LA FAILLITE	
		Me Andrée Marier	
		GUTTMAN ET MARIER	

PARTIE DÉFENDERESSE

PRÉSENTE

ABSENTE

GESTION D'ACTIFS PERFOLO INC.	Me Denis St-Onge
NORBOURG GESTION D'ACTIFS INC.	GOWLING LAFLEUR HENDERSON
NORBOURG GROUPE FINANCIER INC.	
ASCENCIA CAPITAL INC.	

MISE EN CAUSE

PRÉSENTE

ABSENTE

PIERRE LAPORTE, C.A	Me Isabelle Desharnais
SOCIÉTÉ ERNST & YOUNG INC.	BORDEN LADNER GERVAIS

RECOURS COLLECTIF - CONFÉRENCE DE GESTION #3 PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Greffier(ière) Marthe de Lamière, g.a.c.s.	Interprète nil	Sténographe nil
-----------------------------------------------	-------------------	--------------------

DÉBUT AM 8 h 05	FIN AM 8 h 20	DÉBUT PM	FIN PM
Compteur cassette AM		Compteur cassette PM	
AFFAIRES RÉFÉRÉES AU MAÎTRE DES RÔLES			
<input type="checkbox"/> pour encombrement <input type="checkbox"/> suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> suite à une ordonnance du juge <input type="checkbox"/> cause en progrès	Temps prévu	<input type="checkbox"/> affaire réglée hors <input type="checkbox"/> affaire en délibéré <input type="checkbox"/> jugement rendu le <input checked="" type="checkbox"/> autre :	<input type="checkbox"/> affaire rayée <input type="checkbox"/> affaire en délibéré après notes
Remarques			
Date Le 21 mars 2007	Signature du greffier(ière) <i>Marthe de Lamière</i>		Signature du juge (s'il y a lieu)

8 h 05

PROCÈS-VERBAL DE CONFÉRENCE DE GESTION #3 (suite)

Le 21 mars 2007

Ouverture de la conférence de gestion

Identification des procureurs

Participation de Monsieur Vincent Lacroix à la conférence téléphonique.

PRÉLIMINAIRES

Le Tribunal s'adresse aux procureurs et demande à Me Létourneau de brosser un portrait de la situation et de clarifier sa demande d'établir un nouvel échéancier énoncée dans sa lettre du 15 mars 2007.

APRÈS DISCUSSIONS, VOICI LE NOUVEL ÉCHÉANCIER :

4 mai 2007 : Me Létourneau transmettra aux autres parties sa requête précisée, qu'il sera en mesure de produire pour l'audition de juin, répondant dans la mesure du possible aux demandes de précisions formulées par les parties défenderesses.

11 juin 2007 : les procureurs doivent avoir soumis au Tribunal leurs notes d'argument et autorités.

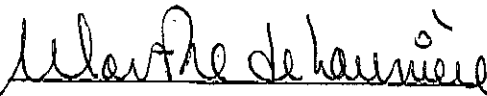
21 et 22 juin 2007 : Audition des requêtes préliminaires suivie d'une conférence de gestion.

Le Tribunal adressera une lettre aux procureurs afin de préciser certaines questions sur le déroulement du recours.

Les dates du **29 et 30 mars** ainsi que du **4 mai 2007** prévues pour audition des requêtes préliminaires et conférences de gestion sont par conséquent **annulées**.

8 h 20

Fin de la conférence téléphonique de gestion



Marthe de Launière, g.a.c.s.